

MAISON
DES **SQUARES** 

Association d'éducation populaire
· DEPUIS 1974 · LE BLOSNE · RENNES ·

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

ENFANCE JEUNESSE
2023-2024

Sommaire

I.	Introduction :	3
a)	La Maison des Squares.....	3
b)	Repères socio-démographiques du territoire.....	3
c)	Dispositifs éducatifs du quartier :.....	4
d)	Enjeux repérés par l'association lors du diagnostic préalable au projet éducatif.....	5
II.	Axes éducatifs :	6
III.	3 – 5 ans.....	7
IV.	6 – 9 ans	8
V.	9 – 12 ans.....	9
VI.	12 – 16 ans	10
VII.	16 ans et plus.....	11
VIII.	HYGIENE ET SECURITE :	12
IX.	EVALUATION :	14

I. Introduction :

Le projet éducatif enfance jeunesse a fait l'objet d'un diagnostic mobilisant les enfants, les jeunes, les familles ainsi que les partenaires du quartier. Ce document a pris en compte la rénovation urbaine que vit le quartier, l'arrivée de nouveaux habitants ainsi que les indicateurs socio-démographiques rendus disponibles.

L'objectif du projet est de développer la démarche de continuité éducative de l'enfance à la jeunesse, autant dans le développement du triangle parents – enfants – école que dans la complémentarité temporaire des activités des enfants, au cours de la journée, comme au cours de l'année.

Ce document a vocation à servir de fil rouge à l'équipe d'animation, à être communiqué aux familles comme aux partenaires éducatifs.

a) La Maison des Squares

La Maison des Squares est un équipement socioculturel de proximité situé dans le quartier du Blosne à Rennes. L'association « AMSIC »¹ déroule dans son sigle, les valeurs suivantes : Solidarité, Interculturel, Citoyenneté. Le projet Maison des Squares est présent depuis 1974 sur le quartier, et ce n'est qu'en 2008 que l'association d'habitants AMSIC en reprend le pilotage auparavant confié à l'UPR. La Maison des Squares est née avec le quartier, à la fois d'une volonté municipale et d'une demande de parents de mettre en place un accueil pour accompagner leurs enfants dans leur réussite scolaire. Ce passé est assez important, car l'enfance demeure un axe majeur du projet de la Maison des Squares. Elle réunit aussi le pôle famille, le pôle multimédia, le pôle accueil et le pôle médiation sociale et initiatives habitants. Nous avons l'habitude de travailler en transversalité et en coopération avec institutions publiques et partenaires associatifs.

b) Repères socio-démographiques du territoire

Patrimoine bâti

Le quartier du Blosne à Rennes – nommé alors ZUP Sud - est un quartier dit de « grands ensembles ». Le Quartier est l'un des 200 quartiers classés d'intérêt national par l'ANRU* en 2014. Sa restructuration urbaine a commencé en 2015 et s'entendra jusqu'en 2025 pour la ZAC Blosne-Est et jusqu'en 2035 pour la ZAC Blosne-Ouest. Il forme le plus vaste quartier Politique de la Ville de Bretagne. De nombreux chantiers sont en cours. Il s'agit de rénovations d'immeubles, de nouvelles constructions, d'installation de galeries commerciales, de nouvelles voies de circulation et de constructions d'équipements publics.

Le Blosne présente une démographie en baisse continue de sa création (25 000 habitants en 1974) à 2019 (17 000). La densification progressive de l'habitat génère un rebond démographique lent. Le bâti en construction répond à l'engagement municipal de diversification des types de logements et ne propose que de l'accession aidée, du logement à « prix de marché » et du locatif (dont résidences étudiantes et jeunes travailleurs) pour investisseurs.

¹ AMSIC : Association Maison des Squares Solidarité Interculturel Citoyenneté

Population

Nous notons une pauvreté économique significative des habitants du quartier (la majorité des habitants sont des ménages à bas revenus) et de façon plus marquée encore des adhérents de l'association (QF médian des familles adhérentes : 470€).

La part des étrangers (21,3%) et immigrés (23,2%) connaît une croissance constante. Des données internes déclaratives (« culture native ») nous indiquent que nos adhérents « enfance-jeunesse » sont en quasi-totalité bi-culturels et on un parent au moins né à l'étranger.

Nous nous attendons à une mixité sociale croissante à laquelle nous devons pouvoir répondre en réinterrogeant les paramètres du projet éducatif (attente des familles, des enfants, horaires, fonctions des projets, contenu pédagogique...).

Le Blosne est également le quartier avec le plus grand nombre de familles et le plus grand nombre d'enfants scolarisés à l'école primaire de la ville. De plus, le nombre d'adolescents notamment est en hausse permanente avec des effectifs collège en progression de 5 à 7% par an.

c) Dispositifs éducatifs du quartier :

Depuis 2019 – 2020 de nouveaux dispositifs sur l'action éducative et sociale ont vu le jour avec la mise en place des Cités éducatives (État).

La Cité Éducative du Blosne repose sur une démarche innovante et participative composée par cinq enjeux structurants qui sont :

- La santé, bien-être - Environnement
- Orientation et insertion pour l'emploi
- Développement des pratiques culturelles, artistiques, sportives
- La parentalité
- La mobilité

La coordination est gérée par 3 institutions initiatrices du projet : L'Éducation Nationale, L'État et la Ville de Rennes.

Le PEL / PEDT (Projet éducatif Local, Projet Educatif du Territoire)

Les axes forts sont :

- Le vivre ensemble
- La lutte contre l'inégalité éducative et le décrochage scolaire
- La valorisation des actions de parentalité,
- La lutte contre les discriminations,
- L'ouverture culturelle.

La question de la continuité éducative de la crèche à l'université est aussi un axe fort du PEDT, ce qui explique le fait de l'avoir développé dans les groupes de travail qui s'y réfèrent.

La charte territoriale de la cohésion sociale et vie associative. En 2022, à l'occasion d'un temps intermédiaire de bilan proposé par Nathalie Appéré celle-ci reprenait les axes forts à soutenir :

La jeunesse soulevant les problématiques d'addiction aux écrans, de harcèlement scolaire et cyber harcèlement, la place de l'université et l'accès aux droits.

L'aller vers, la fabrication du commun, afin de rompre l'isolement relationnel des habitants après la crise sanitaire.

La Maison des Squares est signataire de la Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité. Elle est définie par le CLAS « Contrat local d'accompagnement à la scolarité » qui lui-même s'appuie sur le Référentiel parentalité (2019) de la CNAF.

Le **CLAS** est pensé en partenariat avec l'école et les structures éducatives concourant à la coéducation des enfants, en lien avec les parents.

d) Enjeux repérés par l'association lors du diagnostic préalable au projet éducatif

Les ressources éducatives du territoire sur la large tranche d'âge 3-17 ans sont très nombreux : Education Nationale (7 groupes scolaires, 2 Collège, 1 lycée), associations à vocation sportives et socio-sportives, Associations et lieux culturels (Le Triangle, Bibliothèque...), Centres sociaux et associations d'éducation populaires...

Nous avons resseré la démarche de concertation dans le diagnostic en nous appuyant sur la **continuité éducative**, en poursuivant la recherche de complémentarité. En ressort succinctement les enjeux collectifs prioritaires suivants :

- Permettre la complémentarité et les dynamiques communes partenariales sur les accueils enfance du quartier.
- Développer les actions et le réseau partenarial sur les 16 – 25 ans.
- Développer les actions de mobilité et de lutte contre l'assignation territoriale
- Permettre des espaces de rencontre et d'échange à destination des parents notamment sur la question de l'adolescence.

Par ailleurs, la démarche d'association des parents a contribué à soulever d'autres questions à leurs yeux prioritaires pour l'éducation de leurs enfants et adolescents :

- De l'ouverture vers l'extérieur (séjours, sorties, ouverture culturelle...)
- De l'accompagnement pour leurs enfants au respect, au vivre ensemble et à l'interculturalité.
- Un lieu de sécurité et de liberté pour leurs enfants et adolescents, éloigné du trafic de drogue et des interventions policières quotidienne.

En aucun cas, actuellement, la fonction de garde ou de répis parental n'est évoquée pour l'enfance. Cette question pourra toutefois ré-émerger à l'occasion de la lente transformation de la sociologie du quartier.

II. Axes éducatifs :

Favoriser dans une dynamique d'éducation populaire l'autonomie et la prise d'initiative des enfants et des jeunes

- Développer les espaces et les formes d'expression
- Développer la création et la mise en œuvre des dispositifs partenariaux « projets »
- Développer les projets de mobilité et d'accompagnement vers l'autonomie, notamment chez les jeunes

Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide de tous

- Garantir un espace bienveillant, d'écoute et de partage
- Garantir l'égalité filles / garçons
- Garantir la présence positive des plus grands auprès des plus jeunes
- Valoriser les savoirs et savoir-faire de chacun

Favoriser l'expression et la rencontre avec les pratiques artistiques et culturelles, ainsi que les pratiques physiques

- Permettre l'accès et la découverte des formes et des expressions créatives et artistiques
- Développer l'habitude et la connaissance de la pratique physique
- Soutenir reconnaître les pratiques linguistiques allophones, dans une perspective de consolidation des liens familiaux et de dialogue, le cas échéant, entre culture d'origine et culture adoptive

Favoriser la construction de la citoyenneté

- Favoriser la parole du jeune à travers un débat construit
- Faire vivre la laïcité et permettre la liberté de croire ou de ne pas croire, sans prosélytisme
- Favoriser l'ouverture sur le monde et les différentes cultures qui le constituent
- Accompagner la construction de l'esprit critique, en appui sur la Connaissance

III. 3 – 5 ans

Lieux d'animation	Horaires départs et arrivées	Goûter	Fonctionnement de l'équipe
<p>Utilisation de l'espace spécial petite enfance :</p> <p>Salle dédiée au moins de 6 ans.</p> <p>Salle d'activité : 66.6m²</p> <p>2 dortoirs de 12.9m² et 14m²</p> <p>Couchages pour les 3 – 5 ans.</p> <p>Terrasse d'activité de 51.9m²</p> <p>6 places en dortoir</p>	<p>Hors vacances scolaires :</p> <p>Mercredi de 13h30 à 18h</p> <p>Vacances scolaires :</p> <p>Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 18h</p> <p>Les enfants peuvent être récupérés à partir de 17h30.</p>	<p>Apporté par les parents.</p> <p>Atelier cuisine proposé une fois par mois par l'équipe d'animation.</p>	<p>Un.e animateur.trice spécifique pour cette tranche d'âge.</p> <p>Un programme d'activité est mis en place.</p> <p>Des temps d'échange entre le référent petite enfance et le référent enfance sont à prévoir 3*/ans</p>
Outil de communication	Activités / Projets / Séjour	Rythmes et temps de repos	Lien avec les familles
<p>Un programme d'activité est proposé pour les parents.</p> <p>Un calendrier visuel sous forme d'étiquette est proposé aux enfants.</p> <p>Un tableau d'information pour les familles est à disposition dans le SAS d'entrée.</p> <p>Ce programme est téléchargeable sur le site internet de la Maison des Squares.</p>	<p>Les activités pour les plus jeunes sont beaucoup tournées autour du jeu. Un espace de jeux d'imitations non genrées est proposé ainsi que des espaces de jeux de constructions.</p> <p>Les temps sont très ritualisés pour rassurer les enfants.</p> <p>L'équipe veillera à mettre en place des moments de communication en groupe (comptine, temps de parole, lecture d'album...)</p> <p>L'éveil au goût sera proposé ainsi que de la découverte culturelle et artistique.</p>	<p>Les enfants participant à l'accueil de loisirs ont la possibilité d'y faire la sieste, un temps de retour au calme sera proposé ainsi qu'un temps de sieste de 30 min à 1h30 maximum.</p> <p>Pour les enfants ne faisant pas la sieste un temps d'accueil calme sera proposé ainsi qu'un espace de repos accessible dans la salle.</p>	<p>Une attention particulière est mise en place sur l'accueil des parents, ils sont conviés à entrer dans la salle et à y rester autant de temps qu'ils le souhaitent. Les animateurs.trices accueillent c'est-à-dire vont au-devant des parents, sont vigilants aux questions ou demandes et font remonter les informations importantes.</p> <p>Les parents sont conviés aux temps « parentalité »</p>

IV. 6 – 9 ans

Lieux d'animation	Horaires départs et arrivées	Goûter	Fonctionnement de l'équipe	
<p>Salle d'activité réparti en 2 salles. Salle 1 : 77.3 m2 Salle 2 : 47.6 m2</p> <p>Bureau enfance : 17.9m2</p> <p>Terrasse d'activité : 76m2</p>	<p>Hors vacances scolaires : Mercredi de 14h à 18h</p> <p>Vacances scolaires : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi</p> <p>De 14h à 18h</p>	<p>Apporté par les parents.</p> <p>Atelier cuisine proposé une fois par mois par l'équipe d'animation</p> <p>Sur l'accompagnement scolaire un goûter équilibré est prévu par l'équipe d'animation. Sous forme d'éveil au goût, des crudités, fruits, fromage, pain différents ...</p>	<p>Une équipe de 3 animateurs.trices.</p> <p>L'équipe d'animation se réunit au minimum 2 fois par semaine pour une réunion pédagogique avec la coordinatrice du pôle ainsi que de la préparation pédagogique.</p> <p>Des bénévoles interviennent sur les temps d'accompagnement à la scolarité, la plupart participe aux formations initiées par la ligue de l'enseignement. Trois rencontres sont prévues dans l'année.</p>	
Outil de communication	Activités / Projets / Séjour	Rythmes et temps de repos		Lien avec les familles
<p>Un programme d'activité est proposé pour les parents.</p> <p>Ce programme est téléchargeable sur le site internet de la Maison des Squares.</p> <p>Les règles de vie sont affichées dans la salle.</p> <p>Un tableau d'information pour les familles est à disposition dans le SAS d'entrée.</p>	<p>Sur cette tranche d'âge la question des émotions est accompagnée à travers différents jeux et outils pédagogiques.</p> <p>Les enfants sont initiés à plusieurs domaines sportifs et culturels et de nombreuses sorties sont proposées.</p> <p>Ils apprennent à faire ensemble et commencent petit à petit à devenir acteurs de leurs activités.</p>	<p>Organisation du temps :</p> <p>14h – 14h30 : Accueil des familles, jeux libres à disposition des enfants</p> <p>(Plusieurs pôles : jeux d'imitation non genrés, jeux de société, jeux de construction, dessin)</p> <p>14h30 – 16h : Temps d'activités, l'activité est proposée et non imposée, rangement</p> <p>16h30 : Goûter</p> <p>17h30 – 18h : temps de rangement, accueil des parents</p>		<p>Une attention particulière est mise en place sur l'accueil des parents, ils sont conviés à entrer dans la salle et à y rester autant de temps qu'ils le souhaitent. Les animateurs.trices accueillent c'est-à-dire vont au-devant des parents, sont vigilants aux questions ou demandes et font remonter les informations importantes.</p> <p>Les parents sont conviés aux temps « parentalité »</p>

V. 9 – 12 ans

Lieux d'animation	Horaires départs et arrivées	Goûter	Fonctionnement de l'équipe
<p>Utilisation des salles enfance et ou jeunesse suivant les projets.</p>	<p>Hors vacances scolaires : Mercredi de 14h à 18h</p> <p>Vacances scolaires : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 14h à 18h</p> <p>A partir du mois d'avril des temps spécifiques sont mis en place entre les CM2 et les 6ème</p> <p>Les enfants entrant en 6ème peuvent venir à l'accueil jeunes sur l'été.</p> <p>Accompagnement scolaire : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi De 16h15 – 18h30</p>	<p>Apporter par les parents.</p> <p>Atelier cuisine proposé une fois par mois par l'équipe d'animation</p> <p>Sur l'accompagnement scolaire pour les CM1 – CM2 un goûter équilibré est prévu par l'équipe d'animation.</p> <p>Sous forme d'éveil au goût, des crudités, fruits, fromage, pain différents ...</p>	<p>Pour développer les actions dites « Passerelle », un binôme est mis en place avec un animateur.trice enfance et un animateur.trice jeunesse.</p> <p>Des bénévoles interviennent sur les temps d'accompagnement à la scolarité, la plupart participe aux formations initiées par la ligue de l'enseignement. Trois rencontres sont prévues dans l'année.</p>
<p>Outil de communication</p>	<p>Activités / Projets / Séjour</p>	<p>Rythmes et temps de repos</p>	<p>Lien avec les familles</p>
<p>Un programme d'activité est proposé pour les parents.</p> <p>Ce programme est téléchargeable sur le site internet de la Maison des Squares.</p>	<p>Une attention particulière est mise sur l'autonomisation des enfants de cet âge ils ont possibilité de mettre en place une activité de leur choix, des ateliers spécifiques « passerelle » sont mis en place.</p> <p>Les animateur.trices restent néanmoins très présent pour accompagner les enfants.</p>	<p>Organisation du temps :</p> <p>14h – 14h30 : Accueil des familles, jeux libres à disposition des enfants</p> <p>(Plusieurs pôles : jeux d'imitation non genré, jeux de société, jeux de construction, dessin)</p> <p>14h30 – 16h : Temps d'activités, l'activité est proposée et non imposée, rangement</p> <p>16h30 : Goûter</p> <p>17h30 – 18h : temps de rangement, accueil des parents</p>	<p>Une attention particulière est mise en place sur l'accueil des parents, ils sont conviés à entrer dans la salle et à y rester autant de temps qu'ils le souhaitent. Les animateurs.trices accueillent c'est-à-dire vont au-devant des parents, sont vigilants aux questions ou demandes et font remonter les informations importantes.</p> <p>Les parents sont conviés aux temps « parentalité »</p>

VI. 12 – 16 ans

Lieux d'animation	Horaires départs et arrivées	Goûter	Fonctionnement de l'équipe
<p>Espace jeunes : 80.6 m2</p> <p>Espace de rangement : 11.8 m2</p> <p>Bureau jeunesse : 15.1 m2</p>	<p>Hors vacances scolaire :</p> <p>Mardi, jeudi : 16h à 17h15</p> <p>Mercredi : 14h – 18h30</p> <p>Vendredi : 16h – 18h30 // 19h15 – 22h</p> <p>Samedi : 14h – 18h</p> <p>Vacances scolaires :</p> <p>Lundi mardi mercredi jeudi vendredi : 14h – 19h</p> <p>Jeudi soir : 19h15 – 22h</p> <p>Accompagnement scolaire :</p> <p>Mardi 17h15 – 18h30</p> <p>Jeudi 17h15 – 18h30</p> <p>Soirée : inscription une soirée par jeune sur un mois</p>	<p>Il n'y a pas de temps de goûter sur cette tranche d'âge sauf activité sportive</p> <p>Atelier cuisine proposé une fois par mois par l'équipe d'animation.</p> <p>L'équipe d'animation veillera à fournir un goûter lors d'activités sportives.</p>	<p>Une équipe de 3 animateurs.trices et une coordinatrice.</p> <p>Un animateur est désigné en référence pédagogique est désigné sur l'année afin de garantir le suivi des pointages, sanitaires et du déroulé pédagogique des activités sur l'année.</p> <p>Des bénévoles interviennent sur les temps d'accompagnement à la scolarité, la plupart participe aux formations initiées par la ligue de l'enseignement. Trois rencontres sont prévues dans l'année.</p>
Outil de communication	Activités / Projets / Séjour	Rythmes et temps de repos	Lien avec les familles
<p>Un programme d'activité est édité chaque mois et visible sur le site internet de la Maison des Squares.</p> <p>Réseaux sociaux :</p> <p>Information individuel et collective sur Instagram</p> <p>@maisondessquares_dennis</p> <p>@maisondessquares_estelle</p> <p>@maisondessquares_jason</p> <p>Snap : mds-dennis</p>	<p>Pour les plus de 12 ans, nous axons nos projets en lien avec l'ouverture culturelle, la technologie, les activités sportives et les arts manuelles. Des temps de débats sont proposés chaque mois en lien avec la laïcité, le bien être, la vie affective et sexuelle et l'égalité des genres. Nous ouvrons aussi de manière informelle afin de permettre aux jeunes d'échanger et se reposer afin de répondre aux mieux à leur rythme biologique.</p>	<p>14h – 15h : Arrivée échelonnée des jeunes</p> <p>15h30 – 17h30 : Activités</p> <p>17h30 – 18h30 : Temps d'échange, départ échelonné, rangement</p> <p>Les jeunes peuvent venir et repartir librement sauf demande des parents.</p> <p>Préciser heure de départ si départ seul.</p>	<p>Nous rencontrons les parents au retour des fiches d'inscriptions et des autorisations parentales.</p> <p>Des temps d'invitation ponctuels sont mis en place.</p> <p>Des actions spécifiques sont mise en place sur le lien parents – adolescent lors des temps « parentalité »</p>

VII. 16 ans et plus

Lieux d'animation	Horaires départs et arrivées	Goûter	Fonctionnement de l'équipe
<p>Espace jeunes : 80.6 m²</p> <p>Espace de rangement : 11.8 m²</p> <p>Bureau jeunesse : 15.1 m²</p>	<p>Hors vacances scolaire :</p> <p>Mardi, jeudi : 16h à 17h15</p> <p>Mercredi : 14h – 18h30</p> <p>Vendredi : 16h – 18h30 // 19h15 – 22h</p> <p>Samedi : 14h – 18h</p> <p>Vacances scolaires :</p> <p>Lundi mardi mercredi jeudi vendredi : 14h – 18h30</p> <p>Jeudi soir : 19h15 – 22h</p> <p>Accompagnement scolaire :</p> <p>Mardi 17h15 – 18h30</p> <p>Jeudi 17h15 – 18h30</p> <p>Salle au 3eme étage en autonomie</p>	<p>Il n'y a pas de temps de goûter sur cette tranche d'âge sauf activité sportive</p> <p>Atelier cuisine proposé une fois par mois par l'équipe d'animation</p>	<p>Un animateur.trice en référence</p> <p>Accompagner individuel sur demande</p> <p>Lien avec les partenaires jeunesse (Weker, éducateurs, 4bis)</p>
Outil de communication	Activités / Projets / Séjour	Rythmes et temps de repos	Lien avec les familles
<p>Même si la présence sur les réseaux est assez pertinente le premier canal de communication reste le bouche à oreille. Les jeunes viennent souvent par groupe de pairs suivant leurs besoins.</p>	<p>Nous aidons aussi les jeunes de plus de 15 ans dans les démarches administratives et professionnels afin d'assurer un accompagnement individuel sur les questions d'orientations, de job d'été, de BAFA, de stage. Nous partons aussi régulièrement en séjour ou en sortie afin de sortir du territoire rennais et de faire découvrir aux jeunes le patrimoine Breton.</p>	<p>L'organisation du temps reste la même que pour les 12 – 16 ans mais nous constatons que les jeunes sont plutôt présents après 17h et régulièrement sur les temps de soirée jusqu'à 22h.</p>	<p>Le lien avec les parents est plutôt individuel sur cette tranche d'âge. Il est souvent ponctué de demande en lien avec la formation ou la recherche de stage.</p> <p>Des actions spécifiques sont mises en place sur le lien parents – adolescent lors des temps « parentalité »</p>

INSCRIPTION / TARIF : Se référer à la plaquette Maison des Squares

VIII. HYGIENE ET SECURITE :

Les déplacements en ACM :

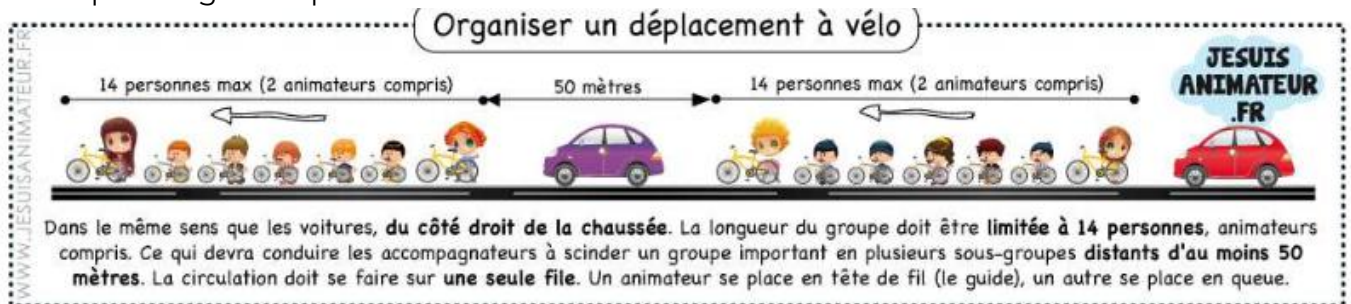
Nous utilisons très régulièrement les transports en commun avec les groupes, des cartes spécifiques groupe sont à disposition.

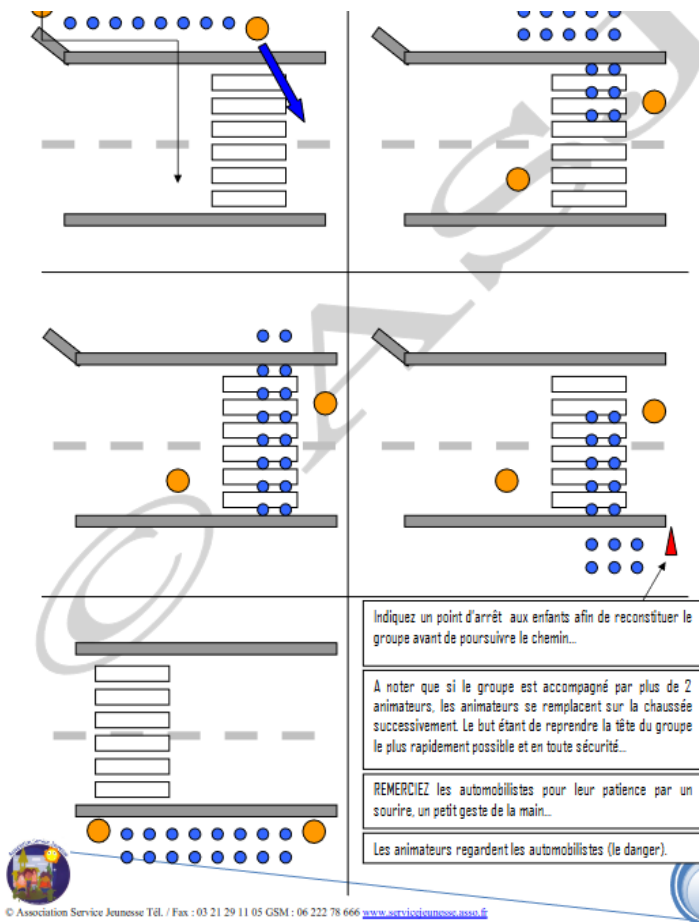
Un groupe de moins de 10 personnes pour la jeunesse s'il y a des oublies de carte Korrigo..

Une carte groupe accompagnant – de 12 ans pour l'enfance (permettant d'accompagner tout le groupe d'enfants et jusqu'à 7 encadrants)

Pour les déplacements en ville, des gilets jaunes sont à disposition des animateurs.

Vélo : Lors d'un déplacement à vélo avec des mineurs, il est impératif de respecter le taux d'encadrement applicable dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (ACM). En aucun cas, il ne devra être inférieur à 2 animateurs (1 devant et 1 derrière), et cela même à faible effectif. Port du casque obligatoire pour tous les mineurs et les animateurs.





Traversée à pied :

Sécurité alimentaire :

Cf : Document jeunesse et sport sécurité alimentaire et bonne conduite en séjour collectif.

Lien

<https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/contenu/telechargement/5102/32973/file/Hygi%C3%A8ne%20alimentaire.pdf>

Pique-nique : Lors des pique-niques les animateurs veilleront à ce qu'il soit suffisant et correctement prévu par les familles. (Pas de produit dis fragile type mayonnaise ...)

Goûter :

Lors des temps d'accompagnement à la scolarité des goûter sont proposés aux enfants chaque soir, les animateurs veilleront à tenir le classeur de traçabilité, l'entretien du frigo ainsi que le maintien de la bonne température.

Sécurité des personnes :

Cf : document spécifique Alerte incendie, alerte intrusion

Un exercice d'évacuation et d'intrusion sera effectuer par l'équipe d'animation deux fois par ans.

Suivi et assistance sanitaire :

Dans chaque accueil (enfance et jeunesse) un animateur est assistant sanitaire diplômé du PSC1 il sera en charge de veiller à la bonne tenue et l'approvisionnement des trousse à pharmacie. Le suivi des enfants ayant un traitement spécifique et la bonne tenue du registre de soin.

Une attention particulière sera porté aux enfants en situation de handicap, un protocole d'accueil sera proposé ainsi qu'un accompagnement avec le pôle ressource handicap 35.

Un lieu est à disposition pour isoler les malades

Les documents relatifs aux vaccinations des personnes qui participent à l'accueil sont dans les documents jeunesse et sport et mis à jour par le coordinateur.trice enfance jeunesse.

Registre de soin :

Dans chaque trousse pharmacie, un cahier est disponible rassemblant les numéros d'urgence ainsi qu'un tableau à compléter lorsqu'un soin est porté à un enfant.

Il reprend la date, l'heure, le nom, prénom, l'événement, le soin apporté et la personne ayant réalisé le soin.

IX. EVALUATION :

Des réunions pédagogiques ont lieu régulièrement sur les pôles enfance et jeunesse et permettent de réaliser une évaluation en équipe.

Des temps de bilan sont proposés pour les enfants sous forme de petites questions : « J'ai aimé, je n'ai pas aimé » des outils d'animation tel que la frise des émotions ou des jeux sont utilisé par les animateurs pour veiller au bien-être des enfants.

Pour les jeunes des entretiens individuels ont lieu tous les ans accompagné d'une fiche d'évaluation.

Pour finir des temps collectifs avec les jeunes ont lieu avant chaque période de vacances permettant de réaliser le programme d'animation avec eux ainsi que le bilan de la période passé.

Sur les temps d'accompagnement à la scolarité des bilans sont mise en place avec tout d'abord les parents et les intervenants scolaires (animateur.trices et bénévoles) puis les équipes enseignantes.

L'utilisation de Trello est en cours pour permettre un suivi simple des projets notamment en jeunesse.